



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## troubles mentaux

Question écrite n° 50891

### Texte de la question

Mme Maryvonne Briot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les troubles mentaux dans la population française âgée de plus de dix-huit ans. Une étude menée par le centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS) et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la santé vient de rendre ses résultats sur la santé mentale de la population française. Même si tous les chercheurs ne sont pas d'accord sur les méthodes utilisées par l'enquête, les résultats restent tout de même inquiétants : 11 % des personnes interrogées reconnaissent un épisode dépressif dans les deux dernières semaines et 12,8 % ont déclaré souffrir d'anxiété généralisée. Ces épisodes dépressifs touchent plus fortement les femmes, qu'elles soient veuves, divorcées ou célibataires. Le chômage est un facteur aggravant mais les personnes ayant fait des études supérieures sont beaucoup moins touchées que celles ayant un niveau d'études primaires. Plus inquiétant encore, cette enquête a isolé un risque suicidaire élevé chez 1,9 % des personnes interrogées. Il semblerait donc que le nombre de tentatives de suicide recensées chaque année soit fortement sous-estimé. Elle souhaiterait donc connaître la réaction du Gouvernement sur les chiffres de cette étude et les mesures qu'il compte prendre pour réduire significativement les troubles psychiques en France et surtout le nombre des suicides.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Maryvonne Briot](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50891

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 2004, page 8967